

2 FACTURER SOFIA

Cliquez sur l'onglet « Droits facturables »

44			
45			
Explications / Détail des droits facturables / Droits facturables /			

Le calcul des cumuls de droits facturables se modifiant automatiquement en fonction des « x » de correction, il vous suffit de reprendre ces totaux et de les facturer à Sofia en n'oubliant pas d'ajouter la TVA au taux réduit des

droits d'auteur à 5,5 % (sauf bien entendu si vous ne relevez pas du régime de la TVA ; veuillez alors mentionner l'article du Code Général des Impôts justifiant la non application de la TVA).

	A	B	C	D	E
1	Votre première marque d'édition				
2	N° du relevé	EDITEURS	AUTEURS	TRADUCTEURS	TOTAL H.T.
3	2007-00124	884,00 €	350,00 €	110,00 €	1 444,00 €
4					
5					
6					
7	Votre deuxième marque d'édition				
8	N° du relevé	EDITEURS	AUTEURS	TRADUCTEURS	TOTAL H.T.
9	2007-00124	730,00 €	262,50 €	82,50 €	1 083,00 €
10					
11	Votre troisième marque d'édition				
12	N° du relevé	EDITEURS	AUTEURS	TRADUCTEURS	TOTAL H.T.
13	2007-00124	1 326,40 €	472,50 €	148,50 €	1 949,40 €
14					
15					
16	Votre quatrième marque d'édition				
17	N° du relevé	EDITEURS	AUTEURS	TRADUCTEURS	TOTAL H.T.
18	2007-00124	98,40 €	35,00 €	11,00 €	144,40 €
19					
20					
21			Total H.T. :	4 620,80 €	
22					
23	Taux de TVA :	5,50%	TVA :	254,14 €	
24					
25			Montant total TTC maximal à nous facturer :	4 874,94 €	
26	Ce montant peut être diminué par vous après avoir procédé aux vérifications indiquées dans la notice de répartition.				

Exemple d'un groupe d'édition : la facture à Sofia peut être globale, ou ventilée par filiale ou département.

- N'oubliez pas de joindre à votre facture s'il y a des corrections :
- le classeur modifié (avec les « x ») sous forme numérique (CD, clé USB, courriel),
 - les listes complémentaires d'auteurs et de traducteurs, le cas échéant.

